

ACTUALITE EN PAIE



En résumé

Un parcours de formation action personnalisé pour permettre de faire un point pratique sur les dernières actualité paie.

Tout au long de l'année, les gestionnaires paie et RH ont été confrontés à de nombreuses modifications pour la réalisation et la compréhension des bulletins de paie.



Objectifs

À l'issue du parcours, vous serez en capacité de :

- appréhender les dernières nouveautés paie,
- sécuriser vos pratiques,
- Anticiper la réglementation à venir.



Programme

Actualité en paie

- Mettre à jour ses connaissances juridiques en paie,
- Intégrer les dernières modifications,
- Mettre en place une veille juridique.



Méthodes pédagogiques

- Nombreux exercices pratiques et cas de synthèse pour acquérir les bons réflexes.
- Alternance d'apports théoriques et d'applications pratiques.
- Pédagogie active : échanges, analyses de pratiques, mises en situation, cas réels d'entreprises
- Support de formation remis aux participants.

Suivi d'action

Les acquis sont évalués en cours et en fin de formation notamment au travers de QCM, mises en situations, mise en pratiques, présentations... Qui feront l'objet d'une analyse/correction et d'un retour du formateur.

Une évaluation de satisfaction est complétée par les participants et un tour de table collectif est réalisé avec le formateur en fin de formation.

Retrouvez les modalités de la certification pouvant être associée à cette formation en cliquant ici



Intervenants

Cette formation est animée par un consultant professionnel formateur spécialisé dans les domaines de formation. Tous nos formateurs répondent aux normes exigées par notre système qualité.

Durée

1 jour(s) / 7 heure(s)

Effectif

De 4 à 12 stagiaires

Tarif

470 € NET

Pour qui ?

Gestionnaires et responsables paie.
Responsables RH. Comptables

Prérequis

Réaliser des paies ou avoir de bonnes connaissances en paie.

Code RNCP / RS

NA

Référence

RHGP-0000-AP-01

☆☆ Evaluation

Une évaluation des acquis sera réalisée en fin de formation par le formateur.

Elle permettra d'attester de l'acquisition des connaissances et développement des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.